



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, le mercredi 24 septembre 2025 a lieu à la salle de l'Espace 415 la séance extraordinaire de notre conseil à 20h10.

Sont présents :

Madame Valérie Gagnon

Monsieur : Dominic Parent

Est présent(e) à distance, par un moyen permettant à toutes les personnes qui participent ou assistent à la séance de se voir et de s'entendre en temps réel : Monsieur Marc-André Routhier

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Andréa Gosselin.

La personne qui préside la séance, soit Madame Andréa Gosselin, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Madame Andréa Gosselin, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Est également présents : M. Anthony Cyr, directeur général/greffier-trésorier.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ**
 - 3.1. Embauche au poste de Responsable des communications
 - 3.2. Embauche au poste de Responsable des activités sportives saison 2025-2026 (Du 1er octobre 2025 au 30 avril 2026)
 - 3.3. Embauche aux postes de Responsables activité de danse 2025-2026
 - 3.4. Ouverture de poste - Responsable des finances
 - 3.5. Ouverture de poste – Directeur général adjoint et responsable des ressources humaines
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est à noter que, conformément à l'article 157 du Code Municipal du Québec, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance extraordinaire du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

231-09-25

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

3. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ

3.1. Embauche au poste de Responsable des communications

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds, conformément aux besoins en communication et aux objectifs de rayonnement de la municipalité, souhaite améliorer ses communications internes et externes;

ATTENDU QUE le poste de Responsable des communications est crucial pour assurer la coordination et la réalisation des activités de communication de la municipalité, ainsi que le maintien de relations efficaces avec les citoyens et les médias;

ATTENDU QUE Madame Rachel Asselin possède les qualifications et l'expertise nécessaires pour assumer le rôle de Responsable des communications;

ATTENDU QUE le conseil municipal a validé les modalités du contrat de travail de Madame Asselin, notamment en ce qui concerne le salaire, les heures de travail et les responsabilités associées au poste;

232-09-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Madame Rachel Asselin soit officiellement embauchée au poste de Responsable des communications¹ de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds, pour une période débutant le 30 septembre 2025 et se terminant le 30 septembre 2026, sous réserve de la période probatoire de trois mois.

QUE Madame Rachel Asselin soit chargée de conseiller la direction, de gérer les médias numériques, et de maintenir des relations avec les médias locaux et régionaux tel que partiellement défini dans l'annexe A de son contrat.

QUE le directeur général, M. Anthony Cyr, directeur général et greffier-trésorier, soit autorisé à signer tout document nécessaire en lien avec l'emploi de Madame Rachel Asselin.

¹ Un document renferme le salaire horaire et de base de l'employé étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

3.2. Embauche au poste de Responsable des activités sportives saison 2025-2026

233-09-25

Il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte l'embauche de M. Antoine Boilard à titre de Responsable du Dek hockey² pour les enfants pendant la saison hivernale 2025-2026, soit du 1^{er} octobre 2025 au 30 avril 2026.

² Un document renferme le salaire horaire et de base de l'employé étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

3.3. Embauche aux postes de Responsables activité de danse 2025-2026

234-09-25

Il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte l'embauche de Mme Madison Gagnon et Mme Clara Malette à titre de Responsables activité de danse³ pour les enfants pendant la saison hivernale 2025-2026.

³ Un document renferme le salaire horaire et de base de l'employé étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

3.4. Ouverture de poste - Responsable des finances

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds doit pourvoir au plus tôt le poste de Responsable des finances suite à l'annonce du départ de madame Sonia Tardif;

ATTENDU QUE le poste doit être pourvu prioritairement afin de garantir le bon fonctionnement des finances et de la comptabilité municipales, éléments cruciaux pour l'opération quotidienne de la municipalité;

ATTENDU QUE l'ouverture de ce poste est en conformité avec le besoin urgent de maintenir la continuité des services financiers et comptables;

ATTENDU QUE le candidat retenu pour ce poste sera partagé avec une autre municipalité, favorisant une coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE ce partage de ressource permet à la municipalité de participer au programme FRR Volet 4 – Coopération et gouvernance municipale, offrant ainsi la possibilité d'obtenir une enveloppe couvrant une partie des coûts associés à ce poste pour une période de 3 ans;



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

235-09-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominique Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité procède à l'ouverture d'un poste de Responsable des finances, avec un affichage qui débutera à partir du 9 octobre 2025;

QUE les candidatures seront reçues jusqu'au 30 octobre 2025, et le processus de sélection se tiendra du 3 au 7 novembre 2025, permettant ainsi d'embaucher le candidat retenu lors de la séance du 10 novembre 2025;

QUE le recrutement soit conforme aux exigences du profil recherché, incluant les qualifications académiques, l'expérience, et les compétences techniques détaillées dans la description de tâches;

QUE durant la vacance entre le départ de Madame Tardif et l'embauche du nouveau Responsable des finances, une ressource externe sera engagée pour assurer l'intérim et maintenir la continuité des opérations financières;

QUE la rémunération et les conditions de travail soient accordées suivant la politique municipale et les normes du marché actuel.

3.5. Ouverture de poste – Directeur général adjoint et responsable des ressources humaines

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds reconnaît l'importance d'assurer une gestion efficace des ressources humaines ainsi qu'un soutien accru à la direction générale ;

ATTENDU QUE le nombre croissant de projets municipaux justifie l'augmentation des effectifs de la direction afin de mieux répondre aux besoins opérationnels ;

ATTENDU QUE le candidat retenu pour ce poste sera partagé avec une autre municipalité, favorisant une coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE ce partage de ressources permet à la municipalité de participer au programme FRR Volet 4 – Coopération et gouvernance municipale, offrant ainsi la possibilité d'obtenir une enveloppe couvrant une partie des coûts associés à ce poste pour une période de 3 ans ;

ATTENDU QUE l'ouverture d'un poste de Directeur général adjoint et responsable des ressources humaines contribuerait à l'amélioration de l'efficacité administrative et du climat organisationnel au sein de la municipalité ;



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

236-09-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Dominique Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds procède à l'ouverture d'un poste de Directeur général adjoint et responsable des ressources humaines ;

QUE l'affichage du poste se fera à partir du 6 octobre 2025, suivi des entrevues qui se dérouleront du 27 octobre au 14 novembre 2025 ;

QUE le candidat choisi sera embauché à la séance du 1er décembre 2025 ;

QUE le processus de recrutement respectera les normes et politiques en vigueur, et qu'une annonce publique sera faite pour assurer la transparence et l'équité du processus de sélection ;

QUE le ou la Directeur général adjoint(e) et responsable des ressources humaines relèvera du Directeur général et greffier-trésorier, et collaborera étroitement avec l'ensemble des équipes de la municipalité pour optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer les performances organisationnelles.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andrée Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

5. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

237-09-25

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h20.

Andrée Gosselin

Mairesse

Anthony Cyr

Directeur général/Greffier-trésorier



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

Andréa Gosselin

Mairesse

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Anthony Cyr

Directeur général/Greffier-
trésorier